

04-SAVOIR
CROIRE

04-SAVOIR
CROIRE
ÉTHIQUE

responsabilité

La responsabilité désigne la nécessité morale, juridique et sociale de répondre de ses actes, de ses choix et de leurs conséquences, qu'il s'agisse de remplir un devoir, d'honorer un engagement ou de réparer un dommage causé à autrui. Elle implique la reconnaissance de sa part d'action, d'intention ou de négligence, ainsi que la capacité à en assumer les effets, tant sur le plan individuel que collectif. Assumer sa ou ses responsabilités constitue un fondement essentiel de la vie en société : cela garantit la fiabilité des relations, la prévisibilité des comportements et la possibilité d'une coopération durable. À l'inverse, la défaillance ou le refus de responsabilité fragilise les liens sociaux, érode la confiance mutuelle et met en péril les cadres normatifs, moraux, juridiques ou politiques, sur lesquels repose le vivre-ensemble. La responsabilité apparaît ainsi certes comme une obligation, mais aussi comme une condition de la liberté, de la justice et de la cohésion sociale.